

APPEL À PARTICIPATION 2022

MAI à vélo



Des idées d'actions ou d'événements
autour du vélo ?

Participez à mai à vélo !



Soumettez vos projets
du 10 février
au 21 mars 2022 sur
maivelo.agglo-larochelle.fr



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

QUAND ?

La deuxième édition de Mai à vélo se tiendra **du 1er au 31 mai 2022**. En semaine, le week-end, les deux, libre à vous de déterminer le meilleur moment pour votre événement ou votre action, en fonction de votre public. Notre ambition est qu'un maximum d'initiatives autour du vélo soient organisées durant cette période.

OÙ ?

Événement national auquel s'associe la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Nous espérons voir fleurir des initiatives sur les 28 communes de notre territoire.

POUR QUI ?

Tout le monde. Petits, grands, jeunes, anciens, valides, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, sportifs ou sédentaires, cyclistes aguerris ou novices...

Deux conditions :

- L'événement doit être gratuit et ne pas avoir de visée commerciale.
- Il doit idéalement être accessible à tous, et dans le cas contraire, vous devrez en préciser le niveau de difficulté.

Une plateforme interactive nationale recensera l'ensemble des événements Mai à vélo. L'Agglomération de La Rochelle créera un programme spécifique pour mettre en avant les actions ayant lieu sur le territoire. Cela vous offrira de la visibilité et permettra ainsi aux personnes souhaitant participer de trouver l'événement le plus proche de chez eux.

PAR QUI ?

Organisations publiques ou privées, clubs de vélo, associations d'usagers, associations de personnes indépendantes ou entreprises, toutes peuvent être porteuses d'une initiative Mai à vélo.

COMMENT ?

Les possibilités sont multiples, voici quelques idées, des [fiches thématiques sont disponibles dans le guide pratique](#) : ● Vélo rando / balade / parade ● Un parcours découverte à vélo ● Un atelier d'auto-réparation / atelier mécanique ● Un atelier pédagogique ● Un parcours de maîtrise du vélo (remise en selle pour petits et grands) ● Un atelier vélo-école ● Une bourse aux vélos ● Une conférence ● Une expo ● Un challenge activité Mai à vélo (p.10 à 14 du guide pratique) ● Etc

Par ailleurs, n'hésitez pas à vous unir avec et entre associations locales afin de vous coordonner et de proposer une immersion complète incluant plusieurs animations.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A MAI A VÉLO ?

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle coordonne l'ensemble des événements «Mai à vélo» sur le territoire et vous invite à participer en remplissant une fiche événement par action ou par événement jusqu'au 21 mars 2022.

Téléchargez l'appel à participation pour avoir plus de détails et la fiche événement sur maiavelo.agglo-larochelle.fr et l'envoyer à l'adresse : maiavelo@agglo-larochelle.fr

La direction Mobilité Transports de l'Agglomération se tient à votre disposition tout au long de l'appel à projet pour vous aider à la mise en place des projets.

Contacts : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Direction Mobilité – Transports

Laëtitia MOUTERDE-BERNARD – 05 46 30 57 11

Direction de la communication

Virginie FLEURY – 05 46 30 37 15

maiavelo@agglo-larochelle.fr

